

CIRCULAIRE D'INFORMATIONS

LA FEDERATION SPORTIVE EDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE PRESENTE



PARIS

20 & 21 Mars 2020

**Piscine Georges Vallerey
148, av Gambetta – 75020 Paris**

**ORGANISE PAR L'UGSEL COMITE DE PARIS
FEDERATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

UGSEL NATIONALE

277 rue Saint Jacques – 75240 PARIS cedex 05

Tél : 01 44 41 48 52

Site Ugsel : www.ugsel.org

Courriel : g-brassart@ugsel.org

UGSEL COMITE DE PARIS

76 rue des Saints-Pères – 75007 PARIS

Tél : 01 45 49 67 19 – Fax : 01 45 49 61 39

Site Ugsel 75 : www.ugsel75.org

Courriel : direction@ugsel75.org

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler



**CASAL
SPORT**

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

<p>CONTACT</p>	<p>UGSEL COMITE DE PARIS 76 rue des Saints-Pères - 75007 PARIS Mail : direction@ugsel75.org Direction : Monsieur Sébastien DUFRAIGNE Tél : 01 45 49 61 83 ou 07 82 60 89 62 Site internet : www.ugsel75.org</p>	
<p>COMPETITION</p>	<p>PISCINE GEORGES VALLEREY Adresse : 148 avenue Gambetta – 75020 PARIS Accès par la route : Périphérique : Sortir à la Porte des Lilas ATTENTION PAS DE STATIONNEMENT AU NIVEAU DE LA PISCINE Interdiction de stationner sur la rue des Tourelles et sur la rue Antoinette Fouque. Parking payant ouvert 24h/24 au 211 avenue Gambetta.</p>	
<p>TRANSPORT EN COMMUN</p>	<p>En Métro ligne 11 (M11) ou 3bis (M3b) : Sortir Porte des Lilas</p> <p>En Bus : 249 170 129 115 105 96 64 61 48 20</p> <p>En Tram : T3b</p> <p>Le trajet entre les gares du Nord, de Montparnasse, de Lyon, d'Austerlitz et de St Lazare est possible par bus (96, 61, 48 et 20)</p>	
<p>ACCUEIL</p>	<p>LE PASSAGE PAR L'ACCUEIL EST OBLIGATOIRE Accueil des délégations à la piscine Georges VALLEREY (dans le hall) Jeudi 19 mars 2020 de 16h30 à 20h00 & Vendredi 20 mars 2020 7h30 à 08h30</p>	
<p>ECHAUFFEMENT</p>	<p>L'accès au bassin sera autorisé le jeudi 19 mars de 17h à 19h, sous surveillance obligatoire d'un adulte responsable de ses nageurs.</p>	
<p>HEBERGEMENT</p>	<p>La liste des hôtels est en ligne sur le site de l'UGSEL NATIONALE et en fin du document.</p>	
<p>DROIT D'ENGAGEMENT</p>	<p>12 € par nageuse et nageur.</p>	
<p>PAIEMENT</p>	<p>Il doit être joint au questionnaire de participation et le chèque doit être libellé à l'ordre de l'UGSEL 75. CE DERNIER DOIT ETRE RENVOYE A L'UGSEL PARIS AVANT LE VENDREDI 6 MARS 2020</p>	
<p>PRIMES KM</p>	<p>La prime kilométrique versée en 2020 pour la participation aux championnats nationaux est calculée sur une base proposé par l'UGSEL Nationale, par kilomètre et par jeune déplacé depuis l'établissement jusqu'au lieu du championnat (trajet aller et retour, référence dicoroute)</p>	
<p>RÉCOMPENSES</p>	<p>Les récompenses seront remises au fur et à mesure de la compétition.</p>	
<p>RECEPTION OFFICIELLE</p>	<p>Réception officielle sous invitation prévue à la Piscine Georges Vallerey. Date : Vendredi 20 mars 2020 à 20h00 pour les officiels, partenaires, élus et bénévoles.</p>	
<p>RESTAURATION</p>	<p>Vendredi midi et samedi midi : paniers repas à retirer à la piscine (1 sandwich club – 1 paquet de Chips – 1 Fruit ou Compote – 1 laitage ou fromage – 1 Eau 50cl) Voir questionnaire de participation tarif 7,00 €</p>	
<p>ECO-CITOYENNETE</p>	<p>Nous ferons en sorte d'être attentif à une démarche éco-citoyenneté durant ce championnat. Nous invitons chaque jeune et chaque enseignant à se responsabiliser quant aux éventuels déchets, notamment dans les gradins. Plusieurs poubelles seront à la disposition de tous : qu'elles servent! Nous éviterons les cannettes, et toutes les boissons fraîches seront servies en gobelet réutilisable à l'effigie du championnat.</p>	
<p>BUVETTE</p>	<p>Mise en place d'une buvette avec vente de boissons chaudes et fraîches, chips, barre céréales, barres chocolatée, confiserie, compote à boire ... Tarif de 0,50€ à 1€</p>	
<p>SOUVENIR OFFERT</p>	<p>Un sac de sport à l'effigie du Championnat offert à tous les nageurs participant.</p>	
<p>SOUVENIR DU CHAMPIONNAT</p>	<p>Vente de souvenir lors des 2 jours du Championnat (de 0,50€ à 10€)</p> <p>Vente de Tee-shirt du Championnat National (6€) Attention quantité limitée à 500 pièces.</p>	

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Pour toute question technique et sportive, contacter Geoffrey BRASSART, Responsable Technique des Compétitions : g-brassart@ugsel.org

IMPORTANT	Les accompagnateurs des nageurs et des jeunes officiels (professeurs d'EPS, parents et autres) ainsi que les chefs d'établissements sont directement responsables du comportement de leurs élèves et de tous les dégâts que ces derniers pourraient causer lors de leur séjour.
CHRONOMÉTRAGE	Chronométrage électronique (Plaques) Le Chronométrage Electronique ainsi que la gestion informatique est Offert par le Comité Ile de France de Natation.
RÈGLEMENT	Le règlement sportif de la compétition est celui du règlement UGSEL 2016 – 2020 , conformément au règlement de la Fédération Française de Natation et de la FINA . <i>Le nageur ou la nageuse qui ne présentera pas à la chambre d'appel sa licence ne participera pas à la compétition.</i> Port du bonnet de bain obligatoire (Celui de son AS, de la région, de la ville ou UGSEL) INTERDICTION AU BONNET DE BAIN DE CLUB Interdiction de porter un short de bain, maillot bain type water-polo et double maillot de bain.
JURY	Officiels FFN du collectif Comité Ile de France Natation Officiels UGSEL, Jeunes officiels UGSEL.
CHARTE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat implique l'acceptation de la Charte Ethique et Sportive
DELEGUE DE LA COMPETITION	Sébastien DUFRAIGNE – Juge Fédéral FFN responsable des officiels FFN Paris et Directeur de l'UGSEL Comité de Paris
DIRECTEUR DE COMPETITION	Damien ARICKX – Responsable de la CTN Natation
REPRESENTANTS DES SERVICES NATIONAUX	Geoffrey BRASSART – Didier CATTART – Béatrice DEL FRARI – Patricia PETIT
REPRESENTANTS DU BUREAU NATIONAL	Cédric GUILLEMAN
COMMISSION DES RECLAMATIONS ET LITIGES	Cf. Règlements Généraux Article 28.3
LICENCES	Elles seront contrôlées à la chambre d'appel avant chaque course. <u>La licence devra OBLIGATOIREMENT être signée et avoir le tampon de l'établissement.</u> <u>Pensez à les protéger sous plastique pour éviter toute détérioration.</u> Les licences matérialisées sont imprimables par l'enseignant EPS à partir d'UGSELNET. Chaque enseignant devra imprimer les licences de ses qualifiés avant de venir au championnat national. Il prendra soin d'y ajouter la photo et l'élève et de faire tamponner celle-ci par l'établissement (Article 7 des RG) Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions. Rappel Article 9 des RG : La participation d'un établissement est soumise à la présence d'un encadrant licencié Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS, personne participante à l'animation de l'association sportive ou accompagnateur ponctuel. Comme pour les élèves, lors des championnats Ugsel, la licence devra être <u>présentée</u> sous forme matérialisée avec photo et tampon de l'établissement et fera office d'accréditation.

<p align="center">USPORT</p>	<p>Il n'y a pas d'inscription à réaliser sur Usport. L'inscription sur Usport réalisée afin de participer aux compétitions qualificatives suffit.</p> <p>Les enseignants doivent sur Usport et au plus tard le lundi 16 mars 2020 à 10h00 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Supprimer les élèves qualifiés au Championnat National mais qui ne participeront pas. - Modifier, si besoin, les participants des relais (tutoriel sur le site de l'Ugsel Nationale). 6 élèves par relais maximum peuvent être inscrits. <p>Attention à bien respecter le nombre d'épreuves maximum par élève.</p>
<p align="center">COMPOSITION DES RELAIS</p>	<p>Il n'y a pas de formulaire sur les compositions des relais pour le championnat national à communiquer avant la compétition.</p> <p>La composition des relais (de 4 à 6 élèves par relais, 3 filles et 3 garçons pour les relais mixtes) devra être complétée/modifiée par les enseignants EPS sur USPORT au plus tard 96 heures avant le début des championnats ; soit avant le lundi 16 mars 2020 à 10h00. Après cette date, les inscriptions sur Usport seront fermées. Les modifications des relais ne seront ensuite acceptées par le directeur de la compétition et le représentant des services nationaux de l'UGSEL que sur présentation d'un justificatif (certificat médical établi par un médecin pour les motifs d'ordre médical – lettre du chef d'établissement pour les autres motifs – présentation de la convocation à un examen) ou si cela invalide l'équipe.</p>
<p align="center">COMPOSITION DES RELAIS FINALISTES</p>	<p>En cas de finale, Les responsables d'établissement rempliront, uniquement en cas de modification de la composition du relais entre les séries et la finale, une fiche qui leur sera remise à l'accueil.</p> <p>Les modifications ne seront possibles que parmi les 6 noms composant le relais.</p> <p>Cette fiche devra être remise au secrétariat de la compétition au plus tard 30 minutes avant le début de la compétition le samedi 21 mars 2020.</p>
<p align="center">QUALIFICATION EN FINALES A ET EN FINALE B</p>	<p>Tout nageur ou nageuse qualifié(e) en FINALE A ou B doit obligatoirement y participer.</p> <p>La liste des qualifiés(es) sera affichée en même temps que les résultats des séries. Ceux qui ne pourraient pas participer à ces finales pour une raison sérieuse devront en informer le secrétariat afin de permettre le repêchage d'un(e) autre nageur(se).</p>
<p align="center">VOL</p>	<p>L'UGSEL 75 décline toute responsabilité en cas de vol, d'oubli ou de perte de matériel et d'objets personnels. Veillez à ne rien laisser dans les vestiaires.</p> <p>Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol (portable, mp3, vêtement etc.)</p>
<p align="center">LUTTE CONTRE LE DOPAGE</p>	<p>Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage au cours de ce championnat selon les modalités arrêtées par l'Agence Française de Lutte contre le Dopage. Dans cette éventualité, il est rappelé que tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir fournir l'ordonnance prescrivant ces médicaments.</p> <p>Se référer également aux articles 2 et 30 des Règlements Généraux Sportifs de l'UGSEL.</p>
<p align="center">REGLEMENT DISCIPLINAIRE</p>	<p><u>Conformément au Titre V des Règlements Généraux : Article 28 RESERVES ET RECLAMATIONS + Article 29 SANCTIONS ET INSTANCES DISCIPLINAIRES</u></p>
<p align="center">RELAIS D'ANIMATION</p>	<p>Chaque établissement doit renseigner obligatoirement sur le questionnaire de participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 nom d'une personne qui participera à ce relais. <p>Cela peut être un nageur ou nageuse, un accompagnateur ou parent, un professeur d'EPS ou Chef d'établissement.</p> <p>Un tirage au sort sera réalisé le 13/03/20 et la liste des participants sera communiqué par mail.</p>



UGSEL
Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUIQUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL
FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org

PROGRAMME GENERAL 2020

75° CHAMPIONNAT NATIONAL DE NATATION ELITE

Programme du Vendredi 20 Mars 2020

7h30 : Ouverture des portes

7h45 : Ouverture du bassin – Echauffement - Appel du Jury

8h45 : Défilé du jury et mot d'accueil

8h55 : Hymne national « La Marseillaise »

9h00 : Début du championnat

400 Open Nage Libre (toutes catégories) Séries Femmes puis Série Messieurs

Séries 4x50m Nage Libre BF – BG – MF – MG – CJF – CJG – CJ Mixte

Séries 100m Dos BF – BG – MF – MG – CJF – CJG

Séries 50m Papillon BF – BG – MF – MG – CJF

Séries 100m Papillon CJG

Finales 200m 4 Nages BF – BG – MF – MG – CJF – CJG

12h00 : Fin de la matinée de championnat

13h20 : Ouverture du bassin – Echauffement - Appel du Jury

13h50 : Défilé du jury

14h00 : Début du championnat

50 Open Nage Libre (toutes catégories) Séries Femmes puis Série Messieurs

Cérémonie protocolaire du 400 Open, 200 4 Nages et 50 Open

Séries 4x50m 4 Nages BF – BG – MF – MG – CJF – CJG – CJ Mixte

Séries 100m Brasse BF – BG – MF – MG – CJF – CJG

Séries 100m Nage Libre BF – BG – MF – MG – CJF – CJG

Relais d'animation

Relais d'animation 16x50m Nage Libre mixte inter établissements valides et en situation de handicap.

Concernant ce relais d'animation, le but est de réaliser un relais mixé dans les différents établissements et région, avec dans chacune des 8 lignes d'eau : 2 nageuses Benjamines, 2 nageurs Benjamins, 2 nageuses Minimes Filles, 2 nageurs Minimes Garçons, 2 nageuses Cadettes-Juniors Filles, 2 nageurs Cadets-Juniors Garçons, 1 nageurs en situation de handicap, 2 adultes (accompagnateur, professeur, etc.) et 1 officiel de natation ou bénévole du championnat ou représentant UGSEL.

Un tirage au sort des participants sera mis en place le vendredi 13 mars 2020 et la liste des participants sera communiquée par mail.

Cérémonies protocolaires du relais d'animation

Programme du Samedi 21 Mars 2020

7h30 : Ouverture des portes

7h45 : Ouverture du bassin – Echauffement - Appel du Jury

8h45 : Défilé du jury

8h55 : Hymne national « La Marseillaise »

9h00 : Début du championnat

Finales 4x50m Nage Libre BF – BG – MF – MG – CJF – CJG – CJ Mixte

Finales Papillon

Finales Dos

Cérémonies protocolaires Relais Nage Libre, Papillon et Dos

Finales Brasse

Finales Nage Libre

Finales 4x50m 4 Nages BF – BG – MF – MG – CJF – CJG – CJ Mixte

Cérémonies protocolaires Brasse, Nage Libre et Relais 4 Nages

